

# NAO 2017

# LA PANTALONNADE SE POURSUIT

La Cgt BNP Paribas a indiqué que cette réunion devait être respectueuse des souhaits de son Personnel.

Nous avons rappelé vos demandes avec force et conviction, en affirmant que les débrayages du 19 octobre, exprimaient votre volonté d'obtenir une reconnaissance de votre implication au quotidien, une amélioration de vos conditions de travail et un plus juste partage.

## PRIME

La Direction affirme avoir écouté les demandes des O.S.... Mais pas entendue, elle propose une augmentation de la prime de 800€ à 900€.

Son dernier prix passe à 1.000€ dans l'espoir de trouver un signataire.

Elle complète sa proposition par l'habituelle mesure d'abondement de 300% en cas de versement de 70€ sur un PEE, soit 210€ disponibles en 2022.

## CONDITIONS DE TRAVAIL ET EMPLOI : LA DÉPRIME

Devant l'insistance des O.S sur les conditions de travail dégradées, la Direction renvoie à la mise en œuvre de Groupes de Travail sur ces problèmes !

Pour la Cgt BNP Paribas, cela revient à différer des mesures concrètes et immédiates, alors qu'il y a urgence.

En 2017, la Direction prévoit 1.500 embauches pour la Maison Mère (BNP Paribas s.a). Selon elle, le niveau d'**effectif serait stable sur BDDF, hors fermetures d'agences !**

Ces prévisions sont inférieures à celles de 2016, et le programme de fermetures d'agences se poursuivra, ce qui dégradera encore la situation actuelle.

**La Cgt BNP Paribas remercie et salue l'implication du Personnel** qui s'est mobilisé hier malgré le contexte difficile.

Nous restons convaincus qu'un appel intersyndical, comme nous le souhaitons, aurait pesé fortement sur cette négociation.

**La Direction salue l'implication des actionnaires.** Les bons résultats de l'Entreprise seront à nouveau confisqués au bénéfice des apporteurs de capitaux.

NAO DU 20 OCTOBRE 2016

## PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

- complément d'intéressement de 1.000€ qui sera versé d'ici la fin de l'année,
- mesure d'abondement de 300% pour un versement de 70€ sur un PEE,
- maintien de l'enveloppe dédiée aux augmentations individuelles à 1,5% de la masse salariale (la baisse 17% de l'année dernière est maintenue),
- maintien de l'enveloppe Egalité Professionnelle à 1,2 M€.

## THÉÂTRE

Suite à la proposition présentée comme ultime par la Direction, la CFDT a demandé :

- « Si pas d'accord signé, quelles seraient les mesures unilatérales proposées ? » (sic).

Cette question ne clôture-t-elle pas, de fait, la négociation? Quelle en est la finalité?

Cela a permis **à la Direction, de mettre en place un chantage à la signature** : en cas d'absence de signature, la prime redescendrait à 600€ !!!

## ACCEPTÉZ-VOUS CET ERSATZ DE NÉGOCIATION ?

La Cgt BNP Paribas ne souhaite pas en rester là. **Et vous ?**

**Nous vous demandons de nous faire part de vos avis et propositions par mail :**

sur la boîte générique :

**PARIS IRP CGT DELEGATION NATIONALE**

**ou** sur notre adresse externe :

**[dncgtnpp@outlook.fr](mailto:dncgtnpp@outlook.fr)**



01 40 14 34 53 @ PARIS IRP CGT DELEGATION NATIONALE



[www.cgt-bnpparibas.fr](http://www.cgt-bnpparibas.fr)

